



**RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER
INTÉGRÉ OPÉRATIONNEL 2013-2018**

Présenté au Ministère des Forêts, de la Faune et des
Parcs et à la
Table de Gestion intégrée des ressources et du
territoire de l'Estrie

JUIN 2014

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	2
1.1.	Résolution de la Table de GIRT de l'Estrie.....	2
2.	OBJECTIFS DE LA CONSULTATION	3
3.	DESCRIPTIF DU DÉROULEMENT	3
3.1.	Invitations ciblées et avis dans les médias.....	4
3.2.	Accès aux documents du PAFI-O et nouveauté en 2014	4
3.3.	Séance d'information publique et nouveauté en 2014	5
3.4.	Modalités d'envoi des commentaires	5
4.	SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES ÉMIS.....	6
4.1.	Commentaires recueillis lors de la séance d'information publique du 15 mai 2014.....	6
4.2.	Commentaires émis lors de la consultation physique des documents du PAFI-O 2013-2018.....	6
4.3.	Commentaires émis dans le site Internet du MFFP	6
5.	RECOMMANDATIONS	7
Annexe 1.	Avis public du MFFP diffusé dans quatre médias écrits de l'Estrie	8
Annexe 2.	Registre des participants à la séance d'information du 15 mai 2014.....	9
Annexe 3.	Ordre du jour de la séance d'information du 15 mai 2014	11
Annexe 4.	Courriel d'invitations ciblées transmis par la CRRNT de l'Estrie.....	12
Annexe 5.	Formulaires de commentaires recueillis lors de la séance d'information du 15 mai 2014...	13
Annexe 6.	Commentaires recueillis en ligne dans le site Web du MFFP.....	15

1. INTRODUCTION

En mars 2010, les députés de l'Assemblée nationale adoptaient la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (LADTF) (L.R.Q., chapitre A-18.1). Cette loi apporte des changements importants dans les rôles et responsabilités liés à la planification forestière, dont certains, pour des raisons stratégiques, sont déjà en vigueur.

La nouvelle loi exige notamment que les nouveaux plans d'aménagement forestier intégré (PAFI), opérationnels et tactiques, soient soumis à une consultation de la population et des parties intéressées. Cette consultation est organisée et menée par les organismes régionaux responsables de la mise en place des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), à la demande du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Le MFFP, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ), par l'entremise de sa Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), a invité la population, du 5 au 29 mai 2014, à consulter le PAFI-O 2013-2018 de l'unité d'aménagement (UA) 051-51. Ce plan préparé, par le MFFP, comporte principalement la localisation des secteurs d'intervention potentiels, des infrastructures (à construire ou à entretenir) et des mesures d'harmonisation ainsi que le type de traitement sylvicole prévu.

Finalement, conformément à la LADTF, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs rend public un manuel de consultation du public sur les PAFI et les plans d'aménagement spéciaux¹. Ce document encadre et définit les obligations dictées par le MFFP envers les CRÉ, sur la tenue et le rapport de consultation sur les PAFI.

1.1. Résolution de la Table de GIRT de l'Estrie

La planification forestière est réalisée en collaboration avec la Table de GIRT à laquelle siègent plusieurs intervenants régionaux. La Table de GIRT collabore avec le MFFP à l'établissement de la stratégie d'aménagement forestier pour la période de 2013 à 2018, en élaborant des objectifs locaux d'aménagement forestier et en établissant des mesures d'harmonisation des usages.

La LADTF stipule que, normalement, avant de procéder à la consultation publique du PAFI-O, le projet de plan est transmis à la Table de GIRT afin de s'assurer que son contenu se concilie avec les intérêts et les préoccupations de l'ensemble des participants de la Table.

¹ Manuel de consultation du public sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux, MRN, [En ligne], <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/manuel-consul-plans.pdf>.

Dans le cas présent, plusieurs chantiers soumis en consultation n'ont pas pu faire l'objet de mesures d'harmonisation convenues à la Table de GIRT. Afin de respecter la LADTF, les membres de la Table de GIRT ont adopté la résolution suivante, lors de leur rencontre ordinaire du 10 avril 2014 :

Permettre au MRN de soumettre les chantiers Ruisseau Valley, Petit Lac Legendre, Chemin des Épinettes, Rivière Legendre, Lac McKenzie et Rivière Felton en consultations publiques, tout en conservant les préoccupations déjà émises ou à venir par les membres de la Table de GIRT et en spécifiant que les membres de la Table de GIRT devront s'entendre, sur la version finale de la planification de ces chantiers, après la période de consultation.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation du public sur les PAFI-O vise les objectifs suivants :

- favoriser une meilleure compréhension, de la part de la population, de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier;
- répondre au désir de la population d'être informée et écoutée en plus de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'y intégrer, lorsque cela est possible, les intérêts, valeurs et besoins exprimés;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestier;
- harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- permettre à la ministre de prendre les meilleures décisions possibles compte tenu des circonstances.

3. DESCRIPTIF DU DÉROULEMENT

Conformément au manuel de consultation, la période de consultation du public sur le PAFI-O, soit la période durant laquelle la population et les parties intéressées peuvent consulter le PAFI-O et émettre des commentaires, s'est échelonnée sur 25 jours consécutifs. Plus précisément, la consultation a débuté le 5 mai et s'est terminée le 29 mai 2014 (inclusivement). Les détails du déroulement de cette consultation sont décrits aux sections suivantes.

3.1. Invitations ciblées et avis dans les médias

Le MFFP a publié un avis public (voir Annexe 1), entre le 30 avril et le 7 mai 2014, dans les médias suivants : *La Tribune* (principal média régional estrien, 3 mai 2014), *L'Écho de Frontenac* (MRC du Granit, 2 mai 2014), le *Journal du Haut-Saint-François* (MRC du même nom, 7 mai 2014) et *Les Actualités* (MRC des Sources, 30 avril 2014).

La CRRNT a transféré, par courriel, cet avis à l'ensemble des intervenants de la région (voir Annexe 4). Cet envoi incluait les membres de la Table de GIRT. Au total, plus de 100 organismes ont reçu directement cette invitation ciblée. Le MFFP s'est chargé de l'envoi postal à l'ensemble des acériculteurs bénéficiant d'un bail d'exploitation acéricole en terres publiques dans la région.

3.2. Accès aux documents du PAFI-O et nouveauté en 2014

Les documents du PAFI-O 2013-2018 étaient accessibles physiquement aux bureaux du MFFP à Sherbrooke et à Lac-Mégantic. La consultation des documents pouvait se faire sur rendez-vous, aux heures normales de travail. Au final, personne n'a demandé à consulter physiquement les documents du PAFI-O 2013-2018 durant la période légale de 25 jours.

Cette année, le MFFP a innové en mettant en ligne un portail cartographique sur plateforme ArcGIS Online (figure 1). Ce portail, hébergé dans le site Web central du MFFP, permettait la visualisation dynamique des informations cartographiques sur les chantiers de récolte soumis en consultation. Ce site a fait l'objet de 268 visites durant la période

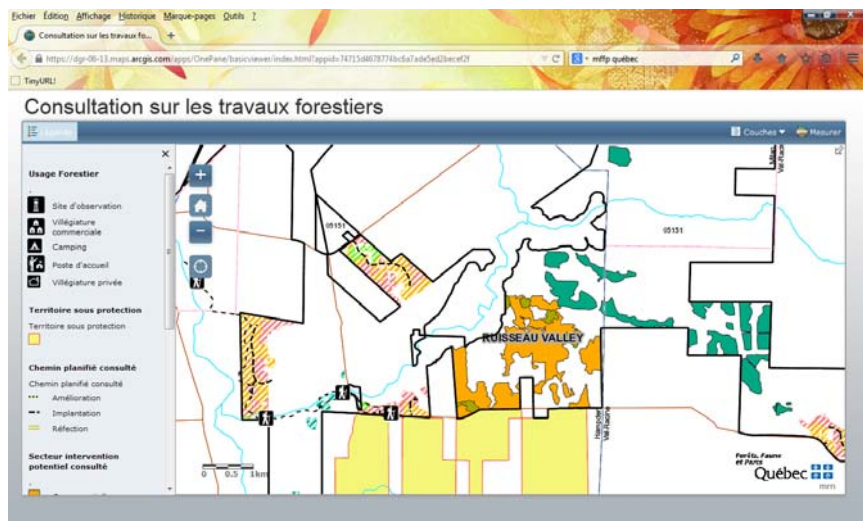


Figure 1 : portail ArcGIS Online aux fins de consultation du PAFI-O dans Internet.

de 25 jours de la consultation publique. Un lien, dans le site Internet de la CRÉ de l'Estrie, redirigeait les visiteurs vers le site du MFFP.

Ce dernier a également structuré un questionnaire afin de permettre aux citoyens et aux intervenants d'émettre leurs commentaires en ligne. Au final, deux personnes ont émis des commentaires sur le PAFI-O par le biais du site Internet du MFFP (voir section 4.3).

3.3. Séance d'information publique et nouveauté en 2014



Figure 2 : animation de la séance d'information du 15 mai 2014 par Jean-Paul Gendron.

Une séance d'information publique fut organisée le 15 mai 2014, à la salle de l'OTJ de Lac-Mégantic. L'ordre du jour est présenté à l'Annexe 3. La soirée fut animée par M. Jean-Paul Gendron, président de la Table de GIRT, co-président de la CRRNT et président de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (figure 2). Au total, 22 personnes ont participé à cette soirée (Annexe 2), malgré la magnifique température estivale qui régnait ce soir-là. Cette rencontre a également permis de recueillir quelques commentaires (voir section 4.1).

Cette fois-ci, le MFFP et la CRRNT ont expérimenté une nouvelle approche de consultation à cette séance d'information. Après de courtes présentations cléricales d'usage, les participants ont été invités à consulter les professionnels forestiers présents dans l'une ou l'autre des quatre stations aménagées à cette fin. À cet effet, ces professionnels disposaient de cartes papier grand format et d'ordinateurs permettant de répondre à toutes les questions. Aussi, un formulaire simple à remplir était disponible afin de permettre aux participants d'émettre des commentaires par écrit, sur place. Cette approche de rencontres-éclair semble avoir été grandement appréciée par les personnes présentes.

3.4. Modalités d'envoi des commentaires

Les intervenants et les citoyens pouvaient faire parvenir leurs commentaires, sur le PAFI-O, par trois moyens différents :

- par le biais du site Internet du MFFP;
- lors de la séance d'information publique (avec un court formulaire papier);
- en personne lors de la consultation physique des cartes du PAFI-O aux bureaux du MFFP.

4. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES ÉMIS

Cette section résume les préoccupations ou les commentaires reçus, durant la période de consultation du public.

4.1. Commentaires recueillis lors de la séance d'information publique du 15 mai 2014

Le registre des personnes présentes à cette soirée d'information se trouve à l'Annexe 2. Les formulaires remplis sont présentés à l'Annexe 5. Voici donc une synthèse des commentaires émis lors de cette séance d'information :

- Assurer la protection des érablières sous exploitation acéricole en forêt publique, qui sont situées à proximité des travaux de récolte.
- Afficher, dans les documents et les cartes dédiés à la consultation publique, les érablières sous exploitation acéricole situées dans le territoire public.
- Réaliser davantage de travaux non commerciaux, notamment dans les productions autres que résineuses.
- Encadrer promptement les sports motorisés de type « big foot » dans le territoire public.



Figure 3 : rencontres-éclair entre participants et experts forestiers à la séance d'information.

4.2. Commentaires émis lors de la consultation physique des documents du PAFI-O 2013-2018

En fonction des informations transmises par le MFFP, la période légale de consultation publique du PAFI-O n'a fait l'objet d'aucune demande de visite dans ses bureaux.

4.3. Commentaires émis dans le site Internet du MFFP

Les 268 visites du portail cartographique du MFFP disponible en ligne ont généré deux commentaires qui sont détaillés à l'Annexe 6. Ils peuvent être résumés à ceci :

- Obtenir de l'information sur les retombées économiques et sociales, notamment au plan des emplois créés, par la réalisation des chantiers prévus au PAFI-O 2013-2018.
- Obtenir plus d'information sur les traitements cultureux de peuplements régénérés.
- Apprécier la stratégie d'aménagement propre à la forêt publique de l'Estrie, dans laquelle les coupes partielles dominent et qui, selon le citoyen, sont bien adaptées à la réalité, écologique et sociale, régionale.
- Obtenir plus d'information sur la nature des coupes partielles réalisées (ex. : proportion des coupes de type jardinatoire, par bandes, progressive irrégulière, etc.).

5. RECOMMANDATIONS

Pour faire suite à cette consultation publique, les recommandations de la CRRNT, au MFFP, se résument aux points suivants :

- Terminer les travaux d'harmonisation des usages, en cours à la Table de GIRT, concernant les chantiers présentés dans la présente consultation publique, pour lesquels des mesures d'harmonisation doivent encore être proposées.
- Soumettre à la Table GIRT les commentaires consignés dans le présent rapport, afin de proposer des solutions (si applicables). Cette approche est conforme à l'entente signée entre le MFFP et la CRÉ de l'Estrie, dans laquelle la CRÉ est responsable de définir un processus permettant d'assurer le suivi et le traitement des commentaires recueillis lors de la consultation publique sur les PAFI.
- Fournir un accusé de réception, et les réponses applicables aux commentaires émis, aux quatre citoyens ayant répondu à la présente consultation publique.
- Maintenir les nouveautés apportées dans le processus de la présente consultation (portail cartographique en ligne et rencontres-éclair lors de la séance d'information).

Annexe 1. Avis public du MFFP diffusé dans quatre médias écrits de l'Estrie

Avis public

Ministère des Ressources naturelles
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie
Conférence régionale des élus de l'Estrie

VOTRE OPINION COMPTE!
LA GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES DE L'ESTRIE
PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ
OPÉRATIONNEL DE LA RÉCOLTE DE BOIS ET DES TRAVAUX SYLVICOLES
DE L'UNITÉ D'AMÉNAGEMENT 051-51.

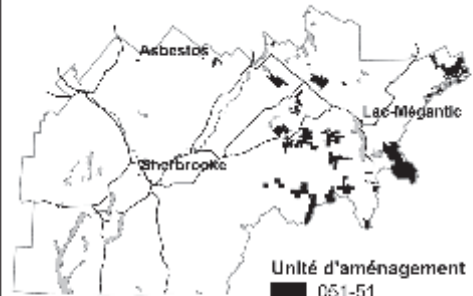
Vous êtes invités à consulter le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel qui prévoit différents travaux forestiers sur le territoire public de l'Estrie.

Le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel est préparé par le ministère des Ressources naturelles, en collaboration avec la Table de Gestion Intégrée des ressources et du territoire de l'Estrie. Il comprend les secteurs d'intervention commerciaux et non commerciaux potentiels ainsi que la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer. La période de consultation publique sur le plan opérationnel se tiendra du **5 au 29 mai 2014**.

Les travaux commerciaux impliquent de la coupe de bois. Les travaux sylvicoles non commerciaux incluent des travaux de plantation, de préparation de terrain, de débroussaillage, d'éclaircie précommerciale, d'élagage, etc.

Les travaux pourraient se réaliser à compter de l'été 2014. Ils auront lieu dans les secteurs des municipalités suivantes :

Région administrative de l'Estrie



Unité d'aménagement
051-51

Chartierville
Frontenac
Hampden
Ham-Sud
La Patrie
Marston
Milan
Notre-Dame-des-Bois
Pisopolis
Saint-Augustin-de-Woburn
Saint-Robert-Bellarmin
Saint-Romain
Stomoway
Val-Radine

La présente consultation publique vise à recueillir les commentaires concernant la planification forestière proposée. Elle ne permet pas de réviser l'affectation du territoire public ni les droits qui y sont consentis.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie participe à l'organisation de cette consultation publique. En collaboration avec le Ministère, elle tiendra notamment une rencontre d'information :

Le jeudi 15 mai 2014 à 19 h
À : Salle de l'OTJ de Lac-Mégantic
3293, rue Victoria
Lac-Mégantic

Un représentant du Ministère y présentera le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel de l'unité d'aménagement 051-51 et répondra aux questions du public.

Vous pourrez aussi consulter ce plan à l'adresse suivante :

- Dans Internet : www.mrn.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-amenagement.jsp
- Aux bureaux du ministère des Ressources naturelles :
Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, sur rendez-vous seulement au **819 820-3190**.

200, rue Belvédère Nord, bureau 1.05
Sherbrooke, Québec J1H 4A9

3804, rue Laval
Lac-Mégantic, Québec G6B 1A4

IMPORTANT : Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier du plan, vous devrez le faire **par écrit**, soit par Internet, soit aux bureaux du MRN ou encore lors de la rencontre d'information (15 mai 2014), en précisant vos préoccupations, **au plus tard le 29 mai 2014**.



Commission régionale
sur les ressources naturelles
et le territoire de l'Estrie



Annexe 2. Registre des participants à la séance d'information du 15 mai 2014

Prénom	Nom	Organisme représenté
Frédéric	B. Poulin	MFFP
Éméry	Bélanger	UPA de l'Estrie
Mario	Bergeron	Municipalité de Stornoway
André	Blais	Sentiers frontaliers
Réjean	Carrière	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
Félix	Destrijker	EDF Énergies Nouvelles
Patrice	Gagné	MRC du Granit
Sylvain	Gagnon	MFFP
Jean-Paul	Gendron	CRRNT de l'Estrie
Mathieu	Giguère	Groupement forestier de Beauce-Sud
Nathalie	Gobeil	CRRNT de l'Estrie
Gervais	Grenier	Fédération québécoise des clubs QUAD

Pierrot	Jolin	Acériculteur
Mario	Lachance	Municipalité de Stornoway
François	Martel	Services forestiers François Martel inc.
Nicolas	Meagher	Aménagement forestier coopératif des Appalaches
Laurent	Normandeau	MFFP
Raoul	Proteau	Municipalité de Woburn
Robert	Proteau	Aménagement forestier coopératif des Appalaches
Veljko	Repac	MFFP
Pierre	Richard	Comité de développement de Saint-Romain
Dany	Senay	CRRNT de l'Estrie

Annexe 3. Ordre du jour de la séance d'information du 15 mai 2014

Séance d'information sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) de l'unité d'aménagement 051-51	
Jeudi 15 mai 2014 à 19 h Salle de l'OTJ, située au 3293, rue Victoria à Lac-Mégantic	
18 h 30	Accueil des participants
19 h	Mot de bienvenue et objectifs de la séance • M. Jean-Paul Gendron, président de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT)
19 h 10	Présentation des travaux de la Table de GIRT
19 h 30	Présentation du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) et des prochaines étapes
19 h 45	Rencontres-éclair avec des spécialistes forestiers et recueil des commentaires
21 h 20	Clôture de la rencontre

Annexe 4. Courriel d'invitations ciblées transmis par la CRRNT de l'Estrie

De : [Pierre McCann](#)
À : [Dany Senay](#)
Objet : Invitation - Consultation publique sur le PAFI-O
Date : 28 avril 2014 09:17:23
Pièces jointes : [MRN avis Public Estrie.pdf](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)

Aux municipalités de l'Estrie et aux intervenants concernés

Bonjour,

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie vous invite à participer à la consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré (PAFI), qui se déroulera du **5 au 29 mai 2014**.

Dans le cadre du nouveau régime forestier, la CRÉ de l'Estrie est responsable de mener des consultations publiques sur les PAFI. Le contenu de ces PAFI doit préalablement tenir compte des intérêts et des préoccupations de l'ensemble des participants de la [Table de Gestion intégrée des ressources et du territoire \(GIRT\)](#), coordonnée par la CRÉ de l'Estrie. La présente consultation concerne le PAFI-opérationnel, qui consiste en la planification des travaux de récolte de bois, des chemins forestiers potentiels et des travaux sylvicoles (non commerciaux). Il est notamment composé de cartes informant de la localisation et de la nature des travaux forestiers et des infrastructures, prévus d'ici 2018, dans le territoire public de l'unité d'aménagement 051-51-Estrie.

Une séance d'information publique est prévue le jeudi 15 mai, 19 h, à Lac-Mégantic (voir en pièce jointe). Les personnes présentes seront invitées, à la suite de quelques courtes présentations d'usage, à rencontrer personnellement les spécialistes présents afin de recevoir des explications et produire des commentaires.

Tout au long de cette période de consultation, vous pouvez prendre connaissance des documents et émettre des commentaires en vous rendant aux bureaux du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (Sherbrooke et Lac-Mégantic) sur rendez-vous. Vous pouvez également consulter le site Web du ministère à l'adresse <http://www.mfm.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-amenagement.jsp>.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis public complétant l'information sur cette consultation. Pour toute demande d'information, veuillez contacter **M. Dany Senay**, conseiller en ressources naturelles et territoire, à dscrnt@creestrie.qc.ca, ou au **819 563-1911 poste 234**.

Merci et bonne fin de journée!

Nous sommes désolés si vous recevez ce courriel plus d'une fois.


CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE L'ESTRIE

PIERRE MCCANN
Chargé de communications
communications@creestrie.qc.ca
230, rue King Ouest, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9

Annexe 5. Formulaires de commentaires recueillis lors de la séance d'information du 15 mai 2014



Commission régionale
sur les ressources naturelles
et le territoire

Consultation publique sur le PAFI-O 2013-2018 de l'unité d'aménagement 051-51

Séance d'information, 15 mai 2014, Lac-Mégantic

Formulaire de commentaires sur place

Prénom et nom:	<u>André Boivin</u>	
Courriel:	<u>boivin.andre@semtiers.com</u>	
Vous répondez:	☐ À titre personnel	☒ Au nom d'un organisme
	Son nom: <u>SEMTIERS</u> <u>PRÉMIÈRES</u>	

Êtes-vous un participant à la Table de GIRT ?	☒ OUI ☐ NON
Quel(s) chantier(s) du PAFI-O est visé par vos commentaires?	<u>LA MOUVIÈRE SCHOLZ LIGNES</u> <u>MONTAGNE DES +</u> <u>MONTAGNE DE MARBRE</u>

Quelles sont vos principales préoccupations?	
☐ Localisation des coupes	☐ Chemins forestiers et ponts
☐ Localisation des travaux sylvicoles	☐ Types de travaux
☐ Période des travaux	☐ Superficie des travaux
☐ Transport de bois	Autre: <u>LES ROUTES</u>

Quels sont vos commentaires?
<u>ENCADRER AU PLUS</u> <u>VITE CES SORTIES</u> <u>MOTIVISÉS.</u>

verso
→



Commission régionale
sur les ressources naturelles
et le territoire - Estrie

Consultation publique sur le PAFI-O 2013-2018 de l'unité d'aménagement 051-51

Séance d'information, 15 mai 2014, Lac-Mégantic

Formulaire de commentaires sur place

Prénom et nom:	François Martel		
Courriel:	francoism@servicesforestiers.ca		
Vous répondez:	☐ À titre personnel	☒ Au nom d'un organisme	Son nom: Érablière Laperrière

Êtes-vous un participant à la Table de GIRT ?	☐ OUI	☒ NON
Quel(s) chantier(s) du PAFI-O est visé par vos commentaires?	Tous / rivières Bergeron Lac-Mégantic	

Quelles sont vos principales préoccupations?	
☐ Localisation des coupes	☐ Chemins forestiers et ponts
☐ Localisation des travaux sylvicoles	☒ Types de travaux
☐ Période des travaux	☐ Superficie des travaux
☐ Transport de bois	Autre: _____

Quels sont vos commentaires?
- Assurer une bande de protection près des érablières situées sur terres publiques ou privées. Afficher les érablières publiques sur les cartes - faire + de TNC autour que réseau ⇒ SFFM c'est le 2e min

verso

Annexe 6. Commentaires recueillis en ligne dans le site Web du MFFP

Nom	Autre (veuillez préciser)	Types de traitements sylvicoles	Période des travaux	Superficie des traitements sylvicoles	Réponse ouverte	Réponse ouverte	Avis public dans un hebdo	Autre (veuillez préciser)
Alain Quirion	J'aimerais connaître l'emploi qui sera créé dans la région en lien avec ce projet (débroussailleur, planteur, etc.)	Types de traitements sylvicoles.	Période des travaux.	Superficie des traitements sylvicoles.		J'aimerais connaître l'emploi qui sera créé dans la région en lien avec ce projet (débroussailleur, planteur, etc.)	Avis public dans un hebdo.	
Olivier Deshaies, biologiste M.Sc., Bureau d'écologie appliquée	Maintien de la vocation forestière sur les quelques terres publiques restantes en Estrie.	Types de traitements sylvicoles.			Pas de chantier précis, commentaires généraux.	En quoi consistent les traitements cultureux de peuplements régénérés? S'agit-il d'éclaircies pré-commerciales et de dégagements de plantation? Dans tous les cas, je trouve que les traitements sylvicoles sont bien adaptés à la réalité écologique et sociale.		Une collègue de travail.